

## 9.2 Personnels et équipements de santé

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 224 900 médecins (généralistes et spécialistes) sont en activité en France, soit une augmentation de 0,6 % par rapport à l'année 2016. Cette légère hausse est surtout due au nombre de spécialistes en augmentation de 1,1 %, tandis que le nombre des **omnipraticiens** se stabilise à 102 300 médecins. Les spécialités chirurgicales représentent 22,1 % des spécialités. Les plus fréquemment exercées sont l'ophtalmologie et la gynécologie-obstétrique.

Dans le même temps, la densité médicale est stable (+ 0,1 %) et se maintient à 337 médecins pour 100 000 habitants. Près d'un médecin sur deux est une femme, tandis qu'elles sont moins d'une femme sur trois à pratiquer la chirurgie. La pédiatrie reste la spécialité la plus féminisée avec 68,9 % de femmes médecins, suivie par la biologie médicale (52,1 %). Moins d'un tiers (29,6 %) des **médecins** ayant un exercice **mixte** (c'est-à-dire exerçant en parallèle une ou plusieurs activités libérales et une ou plusieurs activités salariées, hospitalières ou non) sont des généralistes.

La profession d'infirmier reste la première profession de santé en termes d'effectifs avant les médecins, les masseurs-kinésithérapeutes et les pharmaciens. Les femmes y sont fortement représentées avec 86,7 % de la profession. Parmi les professions de santé, certaines sont majoritairement pratiquées en tant que salarié, dans les hôpitaux ou autres structures de santé.

C'est le cas notamment des ergothérapeutes, des infirmiers ou encore des psychomotriciens.

Fin 2015, le secteur hospitalier français est constitué de 3 089 établissements hospitaliers géographiques disposant de **capacités d'accueil en hospitalisation à temps complet ou à temps partiel**. Ces structures peuvent être de tailles et de nature très différentes. Parmi les 1 389 **établissements de santé** du secteur public coexistent trois types de structures se différenciant selon leur mission : 178 sites de centres hospitaliers régionaux (CHR), 962 centres hospitaliers, 96 centres spécialisés en psychiatrie et enfin 153 autres établissements correspondant en majorité à des établissements de soins de longue durée. Les structures hospitalières privées se composent de 1 009 cliniques privées à but lucratif et 691 établissements privés à but non lucratif.

En France, depuis le début des années 2000, le nombre de lits d'hospitalisation à temps complet dans les établissements de santé diminue assez régulièrement. Leur fermeture concerne la quasi-totalité des disciplines, mais c'est surtout l'accueil en long séjour qui recule. En contrepartie, les capacités en hospitalisation à temps partiel se développent. Depuis la seconde moitié des années 1980, des innovations en matière de technologies médicales et médicamenteuses, notamment en anesthésie, ont transformé les modes de prise en charge à la faveur de l'hospitalisation à temps partiel. ■

### Définitions

**Établissement de santé** : personne morale de droit public ou privé qui assure le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades, des blessés et des femmes enceintes. Les établissements de santé mènent aussi des actions de prévention et d'éducation de la santé. Les établissements publics, soumis au contrôle de l'État, sont des personnes morales de droit public dotées de l'autonomie administrative et financière. Ils sont dotés d'un conseil de surveillance et dirigés par un directeur assisté d'un directoire. Les établissements privés sont à but lucratif ou non lucratif. Pour les établissements à but lucratif, plusieurs personnes morales peuvent coexister. Les établissements privés à but non lucratif peuvent être qualifiés d'établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) dès lors qu'ils assurent le service public hospitalier.

**Capacité d'accueil des établissements de santé, hospitalisation à temps complet, hospitalisation à temps partiel, médecin mixte, numerus clausus, omnipraticien, statistique annuelle des établissements de santé (SAE), traitements et cures ambulatoires** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « La démographie des médecins (RPPS) au 1<sup>er</sup> janvier 2017 », données issues de l'exploitation statistique de RPPS, (data drees.sante.gouv.fr), Drees, novembre 2017.
- « Les établissements de santé », *Panoramas de la Drees santé*, Drees, édition 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Médecins suivant le statut et la spécialité en 2017

Au 1 <sup>er</sup> janvier	Nombre de médecins	Part des femmes en %	Médecins libéraux et mixtes en %
<b>Omnipraticiens</b>	<b>102 250</b>	<b>45,4</b>	<b>66,6</b>
<b>Spécialistes</b>	<b>122 625</b>	<b>44,6</b>	<b>50,3</b>
Spécialités médicales	70 131	46,7	50,4
dont : anesthésiologie réanimation	11 396	36,6	39,9
pédiatrie	8 099	68,9	38,9
radiodiag. et imag. médicale	8 844	34,8	74,0
Spécialités chirurgicales	27 063	28,6	68,6
dont : gynécologie obstétrique	4 869	49,4	59,5
ophtalmologie	5 947	44,3	85,8
Biologie médicale	3 002	52,1	39,9
Psychiatrie	15 307	50,6	42,5
Santé publ. et médecine du travail	7 122	67,3	1,3
<b>Total des médecins</b>	<b>224 875</b>	<b>44,9</b>	<b>57,7</b>

Source : Drees.

## Établissements de santé en 2015

Au 31 décembre	Nombre d'entités	Nombre de lits	Nombre de places
Centres hospitaliers régionaux (CHR/CHU)	178	73 111	9 825
Centres hospitaliers (CH)			
y c. anciens hôpitaux locaux	962	145 289	16 586
Centres hosp. spécialisés en psychiatrie	96	25 304	14 433
Autres établissements publics	153	9 660	517
<b>Secteur public<sup>1</sup></b>	<b>1 389</b>	<b>253 364</b>	<b>41 361</b>
Centres de lutte contre le cancer (CLCC) <sup>1</sup>	21	2 731	741
Autres étab. privés à but non lucratif	670	54 653	12 748
<b>Étab. privés à but non lucratif</b>	<b>691</b>	<b>57 384</b>	<b>13 489</b>
Étab. de soins de suite et de réadaptation	350	28 818	3 141
Établissements de soins de courte durée <sup>2</sup>	508	55 360	13 262
Étab. de lutte contre les maladies mentales	144	13 016	1 472
Établissements de soins de longue durée	6	303	35
Autres établissements privés	1	0	29
<b>Secteur privé (établissements)</b>	<b>1 009</b>	<b>97 497</b>	<b>17 939</b>
<b>Total</b>	<b>3 089</b>	<b>408 245</b>	<b>72 789</b>

1. Chaque entité géographique est comptabilisée. Pour une entité juridique multi-sites comme l'AP-HP, on compte autant d'entités que de sites.

2. Y c. établissements pluridisciplinaires.

Champ : y c. service de santé des armées.

Source : Drees, enquête SAE 2015.

## Personnels non médicaux salariés et sages-femmes dans les établissements de santé en 2015

	en milliers d'EQTP			Total
	Publics	Privés à but non lucratif	Privés à but lucratif	
<b>Personnels administratifs</b>	<b>95,9</b>	<b>18,7</b>	<b>19,0</b>	<b>133,6</b>
<b>Personnels soignants</b>	<b>524,9</b>	<b>82,0</b>	<b>100,8</b>	<b>707,7</b>
Sages-femmes	11,5	1,0	2,3	14,8
Pers. d'encad. du pers. soignant	17,6	3,4	3,2	24,2
Infirmiers <sup>1</sup>	232,6	35,1	44,8	312,5
Aides-soignants	175,0	23,4	28,8	227,1
Agents de services hospitaliers et autres pers. des serv. médicaux	62,9	11,3	17,3	91,5
Rééducateurs	15,1	5,9	3,6	24,6
Psychologues	10,2	1,8	0,9	12,9
<b>Pers. éducatifs et sociaux</b>	<b>11,7</b>	<b>3,4</b>	<b>0,9</b>	<b>16,0</b>
<b>Pers. médico-techniques</b>	<b>41,7</b>	<b>6,2</b>	<b>4,0</b>	<b>51,9</b>
<b>Personnels techniques</b>	<b>95,1</b>	<b>9,3</b>	<b>6,8</b>	<b>111,2</b>
<b>Total</b>	<b>769,3</b>	<b>119,6</b>	<b>131,6</b>	<b>1 020,5</b>

1. Y c. infirmiers spécialisés et de secteur psychiatrique.

Note : équivalent temps plein (EQTP) moyen annuel rémunéré.

Champ : y c. service de santé des armées, non compris les élèves.

Source : Drees, enquête SAE 2015.

## Professions de santé

Au 1 <sup>er</sup> janvier	Effectifs			
	2014 (r)	2015	2016	2017
Infirmiers	616 573	638 248	660 611	681 459
Médecins	219 834	222 150	223 571	224 875
Masseurs-kinésithérapeutes	80 706	83 619	86 459	...
Pharmaciens	73 789	74 345	74 489	74 400
Chirurgiens-dentistes	41 223	41 495	41 788	42 197
Opticiens-lunetiers	29 057	32 245	34 370	35 718
Manipulateurs ERM	32 304	33 464	34 498	35 525
Orthophonistes	22 733	23 521	24 466	25 467
Sages-femmes	20 991	21 632	22 312	22 787
Pédicures-podologues	12 848	13 250	13 652	14 039
Psychomotriciens	9 514	10 252	11 074	11 890
Ergothérapeutes	9 122	9 691	10 417	11 216
Orthoptistes	4 016	4 185	4 409	4 643
Audioprothésistes	2 919	3 090	3 264	3 440

Source : Drees.

## Lits installés en hospitalisation complète

Au 31 décembre	1998	2003	2014	2015
Secteur public	313 315	305 297	256 229	253 364
Secteur privé	175 395	160 405	154 692	154 881
<b>Total</b>	<b>488 710</b>	<b>465 702</b>	<b>410 921</b>	<b>408 245</b>

Champ : y c. service de santé des armées et y c. Mayotte à partir de 2012.

Source : Drees, enquêtes SAE 1998 à 2015.

## Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales

Au 31 décembre	2000	2005	2015	2016
Pharmacies	22 698	22 610	21 591	21 403
Laboratoires	4 084	3 876	3 841	3 766

Champ : France métropolitaine.

Sources : Ordre national des pharmaciens ; CNAMTS.

## Médecins, infirmiers et lits d'hôpital dans quelques pays du monde

	Médecins		Infirmiers		Lits d'hôpital	
	2000	2015	2000	2015	2000	2015
Allemagne	3,3	4,1	10,5	13,3	9,1	8,1
Australie <sup>1</sup>	2,5	3,5	10,1	11,5	4,0	3,8
Autriche	3,9	5,1	7,2	8,1	8,0	7,6
Canada <sup>2 3</sup>	2,1	2,7	8,5	9,9	3,8	2,6
Corée	1,3	2,2	3,0	5,9	4,7	11,5
Espagne	(r) 3,1	3,9	(r) 3,5	5,3	3,7	3,0
Estonie	3,1	3,4	5,8	6,0	7,0	5,0
États-Unis <sup>1 4</sup>	2,3	2,6	10,2	11,3	3,5	2,8
Finlande <sup>1</sup>	2,5	3,2	10,7	14,7	7,5	4,4
<b>France<sup>2 4</sup></b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>	<b>6,7</b>	<b>9,9</b>	<b>8,0</b>	<b>6,1</b>
Hongrie	2,7	3,1	5,3	6,5	8,2	7,0
Mexique	1,6	2,4	2,2	2,8	1,8	1,5
Rép. tchèque <sup>5</sup>	3,4	3,7	7,6	8,0	7,8	6,5
Slovaquie <sup>2 4</sup>	3,4	3,5	7,4	5,7	7,9	5,8
Slovénie	2,2	2,8	6,9	8,8	5,4	4,5
Turquie <sup>2 4</sup>	1,3	1,8	1,1	2,0	2,1	2,7

1. Données 2014 pour les médecins aux États-Unis et en Finlande ainsi que pour les infirmières en Finlande et pour les lits d'hôpital en Australie et aux États-Unis.

2. Y c. médecins travaillant dans le secteur médical (directeurs, enseignants, chercheurs etc.).

3. Données 2003 pour les infirmières au Canada.

4. Y c. infirmiers travaillant dans le secteur médical (directeurs, enseignants, chercheurs etc.).

5. Données 2013 pour les médecins.

Note : médecins et infirmiers en exercice (pratiquant directement des soins aux patients) sauf précision contraire.

Source : OCDE.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page  
Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 805</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

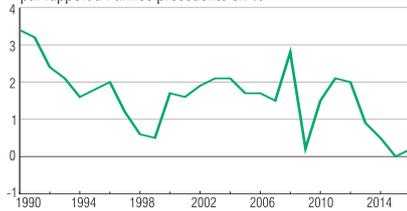
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
<b>France</b>	<b>0,8</b>	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	<b>Zone euro</b>	<b>1,1</b>
Irlande	-0,2	<b>UE</b>	<b>1,2</b>
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales